



SOMBREFFE

Bimestriel officiel d'informations communales

N°167 - Juillet 2022



*La période estivale nous a déjà réservé
d'agréables journées ensoleillées dans notre belle entité !*



Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
 Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Benoît DIERGE - Audicien

- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : **0473/89 25 81**



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
 de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombreffe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

**Création et entretien, plantation, taille, élagage,
 abattage, tonte, pavage, pose de clôture...**

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

- Klinkers
- Parking
- Terrassement
- Soutènement

GSM: 0476.21.84.66

www.ct-creation.be



Regifo
 Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU **071/740137**

info@regifo.be • www.regifo.be

Édito



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Avec le retour de l'été, nous avons retrouvé un rythme endiablé de festivités en tout genre et en tout style ! Notre Commune est une commune riche en associations, écoles, paroisses, clubs, groupes et communautés qui font battre le cœur des villages toute l'année et particulièrement durant la belle saison ! Merci aux centaines de bénévoles qui sont des « faiseurs de bonheur » pour nos enfants, nos aînés et tous les citoyens !

Au niveau communal, la reprise en force des travaux et événements n'a pas tardé. Vous retrouverez donc dans ce bulletin une multitude d'informations relatives à la réfection de nouvelles rues et de trottoirs dans les villages de Ligny, Tongrinne et Sombreffe, à l'installation de la Commission communale locale de développement rural (CLDR) le 23 mai, aux activités proposées par l'asbl communale SAMARAVIA pendant cet été, à l'annonce de la seconde édition du festival Besoin d'a(i)rt à la mi-août, aux ateliers qui se sont déroulés à l'Espace Public Numérique (EPN) de Ligny et ceux à venir, à l'organisation d'un Café Papote # Ukraine dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, à l'annonce des stages pour enfants proposés par l'asbl Oxyjeunes en collaboration avec la Commune, à la cérémonie des noces d'or et de diamant qui a permis de fêter 15 couples de l'entité les 9 et 23 mai, ou encore à la soirée d'accueil des nouveaux habitants - arrivés en 2021 et jusqu'au 15 février dans l'entité - organisée le 22 avril.

En matière de sécurité, la zone de secours Val de Sambre et la zone de police SAMSOM vous proposent plusieurs articles de prévention sur le port du casque à vélo, l'utilisation prudente des barbecues en cette période propice aux retrouvailles et la possibilité de faire surveiller son habitation pendant les vacances.

Les activités dans les écoles occupent également une place importante dans ce numéro, puisque 5 des 6 implantations scolaires de l'entité y présentent les principales activités qui ont animé les classes ces derniers mois.

Enfin, au niveau associatif, 7 associations actives dans l'entité y annoncent les événements qu'elles proposent au public.

Enfin, en matière financière, la taxe de salubrité publique de 40 euros par an déchaîne à nouveau les passions. Pour être synthétique, cette taxe, qui a rapporté 118.625 € aux finances communales pour 2021, permet à la Commune de financer tous les travaux collectifs de salubrité publique, comme par exemple : le curage des fossés, le nettoyage des bassins d'orage, la radiographie professionnelle de l'état de nos égouts pour la programmation de travaux de réfection ou encore, l'hydrocurage complet du réseau d'égouttage (tous les avaloirs de toutes les routes communales), travail qui s'est terminé ce 28 juin et qui devrait coûter à lui seul 43.000 € (camion, chauffeur et reprise des boues). Cette participation complémentaire de chaque ménage est donc bien utile à l'amélioration du réseau d'égouttage et aux nouveaux défis de gestion imposés aux communes à l'occasion des inondations à répétition de ces dernières années.

Au nom du Collège et du Conseil communal, je vous souhaite un très bel été ! Profitez des moments de détente et de bonheur qui vous sont offerts durant cette période de congé et de vacances.

Étienne BERTRAND, Votre Bourgmestre

Vu l'obligation des mesures de distanciation sociale, les permanences PHYSIQUES du Bourgmestre sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Cependant, il est toujours possible de lui écrire par mail ou par courrier, ou de vous adresser à sa secrétaire Madame CHARUE au n° de tél. 071/827.427, ou par email à l'adresse secretariat.general@sombreffe.be pour soumettre tout problème de gestion communale.



Sommaire

03 / Éditorial

04 / Le Conseil communal

06 / Actualités communales

12 / Informations aux citoyens

17 / Les services communaux

18 / Service Affaires générales

20 / Service Cadre de vie

22 / Service Cohésion sociale

27 / Service Population état civil

30 / Le CPAS

31 / Nos enfants

33 / L'avis des groupes politiques

34 / Expressions citoyennes

35 / La vie des associations

38 / Agenda des activités



Le Conseil communal



Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal, ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le P.V. approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>

Plus d'infos : Secrétariat général - Ingrid CHARUE - 071/82.74.27
secretariat.general@sombreffe.be

Le Conseil communal du 8 mars 2022 a décidé :

- D'approuver le **budget** de l'exercice **2022 du CPAS**.
- De prendre connaissance des 4 procès-verbaux de vérification de caisse.
- De souscrire à 75 parts au capital social de la **société coopérative «Vivre à Ligny»**.
- D'adhérer à la convention et aux nouvelles règles de fonctionnement de la centrale SPW Secrétariat Général proposées par la Wallonie.
- D'approuver le rapport annuel 2021 du Programme Communal de Développement Rural (**PCDR**) de la Commune de Sombreffe.
- De marquer son accord sur la liste des **avantages sociaux** sollicités par les écoles libres de l'entité de Sombreffe pour l'année scolaire 2021-2022.
- D'approuver les rapports d'activités et financier du Plan de Cohésion Sociale 3 (**PCS 3**) pour l'année 2021.
- D'approuver le projet d'acte pour un bail emphytéotique, établi par le département des Comités d'Acquisition au profit de l'Opérateur des réseaux gaz et électricité ORES, pour la construction d'une cabine électrique sur un terrain communal situé à Boignée, rue de la Basse-Sambre.
- D'approuver le principe d'engagement d'une procédure « in house », pour la réalisation d'une **étude sur les entretiens des voiries** pour l'année 2022 à Sombreffe.
- De passer un marché de travaux, par procédure négociée sans publication préalable, pour un montant de 100.000,00 €, en vue du **pavage** de l'allée centrale du cimetière 2 de Sombreffe, du pavage de la devanture du cimetière de Tongrinne, la réparation et le pavage de l'allée principale du cimetière de Ligny.
- De passer un marché de travaux, par procédure négociée sans publication préalable, pour un montant de 60.000,00 € TVAC, en vue de la **végétalisation des cimetières** de Sombreffe et de Ligny.
- De désigner Madame Béatrice PLENNEVAUX en vue de prendre part aux séances des **Conseils consultatifs du Territoire** pour l'arrondissement de Namur.
- De désigner Madame Marie Claire LEEMANS-BEELLEN comme représentante de la Commune de Sombreffe au sein de la **société coopérative « Vivre à Ligny »**.
- De prendre acte de la démission de la Présidente au sein de l'Agence Locale pour l'Emploi (**ALE**) de Sombreffe.
- De répondre à la **question orale** de Madame Françoise HALLEUX, Conseillère communale.



Le Conseil communal du 21 avril 2022 a décidé :

- De prendre acte de la **démission** de Madame Valérie TOUSSAINT en qualité de Conseillère Communale.
- D'admettre Madame Valérie THAENS à la **prestation de serment** requise pour l'exercice de son mandat de Conseillère Communale.
- D'adapter le **tableau de préséance** des conseillers communaux et de prendre acte de la composition du groupe politique ECOLO.
- D'approuver la convention de partenariat avec **l'ASBL Com' Au Resto**. Cette convention vise à soutenir l'Asbl sur plusieurs plans en échange de leurs actions sur le territoire visant le droit à l'alimentation.
- D'adhérer à la convention de la centrale d'achat SPW et AViQ relative à des équipements de première intervention (**EPI**).
- D'adhérer à la **centrale d'achat de services postaux** à mettre en place par le BEP pour une nouvelle durée de 4 ans.
- De ratifier la décision du Collège communal du 9 mars 2022, décidant d'approuver le dossier de candidature intitulé « PRR/Complexe sportif de Sombreffe » établi par l'INASEP et relatif à la **rénovation énergétique des infrastructures sportives**.
- D'approuver le dossier de candidature intitulé « **Infrastructures sportives partagées**/Complexe sportif de Sombreffe » établi par l'INASEP.
- D'approuver le principe de l'engagement d'une procédure « in house » pour la mission **d'assistance en assurances** pour la Commune et le CPAS de Sombreffe. D'inscrire le montant de 15.246 € à la prochaine modification budgétaire 2022.

Nom et Prénom	Date d'ancienneté	Suffrages obtenus lors des élections	Rang sur la liste	Date de naissance
BERTRAND Etienne	03/01/1989	1300	1	04/06/1964
LECONTE Philippe	03/01/1989	748	2	06/09/1958
MAUYEN Pierre	21/08/2000	466	3	15/03/1966
VANDENSCHRICK Benoît	04/12/2006	638	4	13/06/1973
BURTAUX Jonathan	04/12/2006	607	5	20/03/1978
HENNE-DOUMONT Laurette	03/12/2012	462	6	06/04/1953
RUQUOY Philippe	03/12/2012	327	7	17/08/1956
KEIMEUL-PUTTENEERS Catherine	03/12/2012	305	8	19/02/1964
GAGGIOLI Luigi	12/11/2013	311	9	04/11/1955
HALLET Danielle	20/06/2016	163	10	30/09/1957
LEEMANS-BEELEN Marie Claire	16/07/2018	316	11	25/03/1952
PLENNEVEAUX Béatrice	03/12/2018	541	12	18/01/1965
TOURNEUR-MERCIER Laurence	03/12/2018	353	13	18/10/1972
HAINAUT Betty	03/12/2018	292	14	11/05/1978
BOLLY Antoine	03/12/2018	246	15	14/03/1996
VAN POELVOORDE Eric	03/12/2018	226	16	11/05/1963
HALLEUX Françoise	03/12/2018	197	17	07/02/1967
LALOUX Marc	03/12/2018	172	18	15/05/1973
THAENS Valérie	21/04/2022	114	19	09/05/1977

- De passer des marchés de fourniture et de travaux, par procédure négociée sans publication préalable, pour un montant de 64.000,00 € TVAC, en vue de réaliser des **aménagements au site des 3 viviers** dans le cadre de l'appel à projet « Biodiversité 2021 ». Ce marché comportera 4 lots distincts : Fourniture et pose de l'aire de vision, Fourniture de panneaux didactiques et d'informations, Recreusement des mares, Fournitures et pose de clôtures.

- De désigner le quart communal de la Commission locale de développement rural (CLDR).



- Décide une motion de **soutien à l'Ukraine**, à savoir :

Groupe politique	Effectifs	Suppléants
IC MR	Etienne BERTRAND	Pierre MAUYEN
	Laurette DOUMONT-HENNE	Luigi GAGGIOLI
	Béatrice PLENNVEAUX	
CI-LdB	Betty HAINAUT	Philippe LECONTE
Ecolo	Eric VAN POELVOORDE	

- De tout mettre en œuvre pour continuer à leur assurer un accueil le meilleur qui soit
 - De soutenir toute initiative prise dans ce but et d'en informer les citoyens.
 - De faciliter la tâche des réfugiés en les informant de manière précise sur les différentes tâches administratives (par exemple : droits, devoirs, formation, cours de langue, emploi, scolarité, etc.).
- De ne pas approuver un point complémentaire relatif à **l'accès au logement des jeunes** sur le territoire de Sombreffe et villages proposé par Monsieur Eric VAN POELVOORDE.
 - De ne pas approuver un point complémentaire relatif à **l'achat de la Ferme d'En bas** proposé par Monsieur Marc LALOUX.
 - De répondre, séance tenante, à la **question d'actualité** de Monsieur Marc LALOUX, Conseiller communal.

Installation de la Commission Locale de Développement Rural de Sombreffe (CLDR)

Dans le cadre de la seconde Opération de Développement Rural (ODR) de Sombreffe, le Conseil communal du 21 avril 2022 a désigné l'ensemble des membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Pour rappel :

Il s'agit d'un organe consultatif communal composé de citoyens et d'élus qui rend des avis aux décideurs locaux.

Les membres réfléchissent ensemble à des projets pour améliorer le cadre de vie à Sombreffe dans les 10 prochaines années. Ces projets seront inscrits dans le futur « Programme communale de Développement rural » (PCDR) et seront mis en œuvre petit à petit avec l'aide de la Commission.

Les rôles de la CLDR sont les suivants :

- Relayer les intérêts, avis et préoccupations de la population ;
- Être l'intermédiaire entre la population et le Conseil communal : la CLDR est le porte-parole de la population mais sa mission est également d'informer les habitants sur les réflexions et projets en cours dans le cadre du PCDR.

La composition de la CLDR reflète la diversité de la population (en termes d'âges, de genres, de villages de provenance, de profils socio-économiques) et rassemble des habitants qui désirent s'investir pour promouvoir le bien-être et la qualité de vie dans leur commune.

Composition

52 citoyens ont manifesté leur volonté de participer à cette commission et toutes les candidatures ont été retenues par le Conseil communal. A cela s'ajoute 8 représentants du Conseil communal, pour un total de 60 membres.

La Présidence de la Commission est assurée par le Bourgmestre ou son délégué.

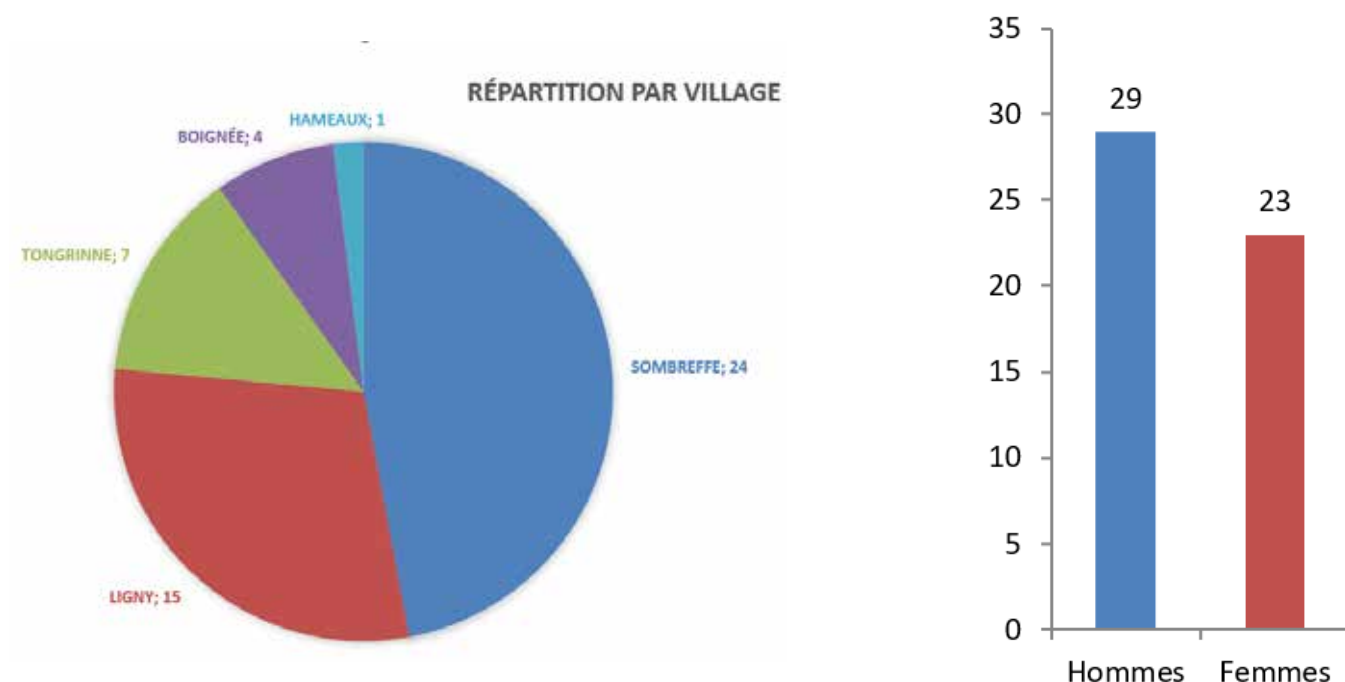


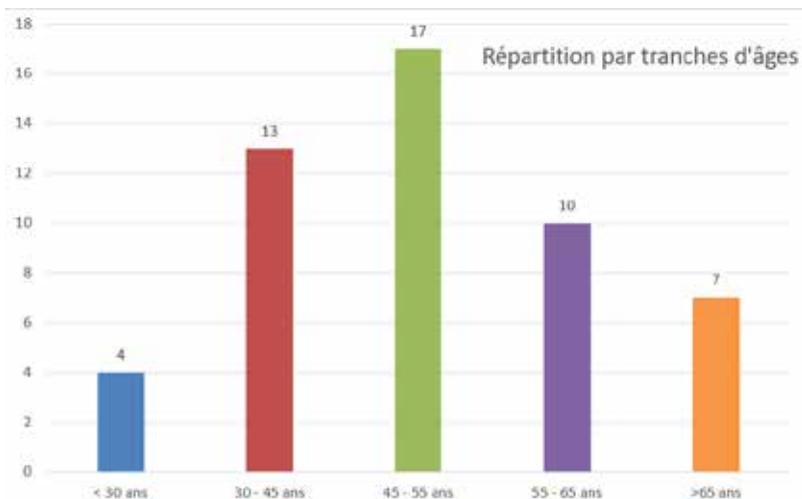
Membres de la CLDR :

C'est le 21 avril dernier que le Conseil communal a désigné l'ensemble des membres de la Commission Locale de Développement Rural de Sombreffe.

Il a choisi de retenir l'ensemble des 52 candidatures reçues de la part de citoyens sombreffois.

Ci-dessous, la répartition des membres de la CLDR par village de l'entité, par tranche d'âge et par sexe :





Les membres du « quart communal » sont :

BERTRAND	Etienne
MAUYEN	Pierre
DOUMONT-HENNE	Laurette
GAGGIOLI	Luigi
PLENNEVAUX	Béatrice
HAINAUT	Betty
LECONTE	Phillipe
VAN POELVOORDE	Eric



Toutes les infos sur <https://www.sombreffe2030.info>

Ce Code QR vous permet d'accéder directement au site de l'ODR de Sombreffe à l'aide de votre smartphone.

Le 23 mai 2022 s'est tenue la réunion d'installation de la Commission !



C'est avec un grand plaisir que Monsieur le Bourgmestre, Président de séance, a souhaité la bienvenue aux membres de la Commission pour cette 1ère rencontre et les a remerciés de leur volonté de s'impliquer dans les réflexions et projets qui seront menés dans le cadre de cette dynamique.

Cette rencontre a été l'occasion de faire connaissance, d'expliquer ce qui sera fait dans le cadre cette deuxième Opération de Développement rural, mais aussi d'établir une première image commune de ce que sera Sombreffe demain !

Entretien et réfection de nos voiries communales réalisés récemment à Sombreffe et Ligny

Dans le cadre de la prochaine Opération de Développement Rural de Sombreffe, la Commune de Sombreffe a réalisé plusieurs réunions citoyennes qui ont abouti à la conclusion suivante : un certain nombre d'actions entreprises par la Commune et/ou de services proposés aux citoyens ne sont pas pleinement connus.

A travers cette rubrique, le Collège communal de Sombreffe souhaite reparcourir ceux-ci.



Réfection des trottoirs rue Hanoteau à Sombreffe, côté gauche de la route, à partir du carrefour avec la Chaussée de Nivelles



Réfection de la rue de la Ronce à Tongrinne



Réfection de la rue des Chapeliers à Tongrinne



Au carrefour entre la chaussée de Chastre et la chaussée de Nivelles, la traversée des piétons a été aménagée en vue de garantir plus de sécurité aux abords de l'école Saint-Laurent à Sombreffe



Réfection de la rue Potriau à Sombreffe





Réfection de l'Allée Château-Chinon : allée devant la Maison communale et jusqu'à l'arrière du cimetière, ainsi que le parking situé devant les locaux communautaires



Réfection de la rue de la Buse à Sombreffe



Réfection de la rue Gaston Bauwens à Ligny



Réfection de la rue des Peupliers à Ligny



Réfection de la rue des Tilleuls à Ligny

Le saviez-vous ?

Dans le cadre de la prochaine Opération de Développement Rural de Sombreffe (ODR), la Commune de Sombreffe a organisé plusieurs réunions citoyennes qui ont abouti à la conclusion suivante : un certain nombre d'actions entreprises par la Commune et/ou de services proposés aux citoyens ne sont pas pleinement connus.

A travers cette rubrique, le Collège communal de Sombreffe souhaite reparcourir ces actions et services proposés.



IL Y A-T-IL UN MANQUE DE SOLIDARITÉ À SOMBREFFE ET DE L'ISOLEMENT CHEZ LES HABITANTS ?



Saviez-vous que Sombreffe a toujours été un vivier très important sur le plan associatif ?

Aujourd'hui en effet, l'entité compte plus de 40 associations !

Malheureusement, suite à la crise du bénévolat et de la crise sanitaire liée à la COVID-19, les associations n'ont plus été en mesure de développer leurs activités et l'isolement ressenti pendant la crise sanitaire n'a pas aidé.

La Commune a cependant mis en place des projets pour développer le bénévolat, à travers des actions comme :

- La plateforme « **Give a day** », pour trouver le bénévolat idéal sur Sombreffe <https://www.giveaday.be/fr-be/sombreffe>
- Le service de covoiturage « **Mobitwin** », actif sur Sombreffe depuis le 3/05/2021 <https://www.sombreffe.be/ma-commune/social-solidarite/mobitwin>

Nous vous encourageons à vous inscrire à ces deux services, car les personnes isolées attendent votre soutien !

Comme d'autres asbl locales, la nouvelle asbl « Com' au resto » est également soutenue depuis quelques mois par la Commune de Sombreffe.

En tant que citoyen.ne, si vous souhaitez vous investir dans une des associations actives sur le territoire communal, n'hésitez pas à contacter l'une d'entre-elles. Toutes ont besoin d'aide en vue du développement de leurs projets !

LES CITOYENS ONT L'OCCASION D'ÊTRE PEU ENTENDUS À SOMBREFFE, UNE RÉALITÉ ?

Saviez-vous que dans le programme de législature 2018-2024, la majorité communale et le Conseil communal ont décidé de lancer d'une **2e Opération de développement rural (ODR)** ?

Après la première opération (de 2004 à 2014), qui fut un grand succès de participation citoyenne et a abouti à la réalisation de nombreux projets sur la Commune (RAVeL, aménagement de la Place du Stain, Maison de village de Boignée,...), la deuxième opération a permis la consultation, dans chaque village, de l'ensemble des habitants, durant 6 soirées entre novembre et décembre 2021. Chaque citoyen a contribué au devenir de Sombreffe pour les dix prochaines années !

À côté des habitants qui ont participé nombreux à cette consultation, toutes les associations actives sur le territoire et l'ensemble des représentants du monde économique ont aussi été consultés lors de deux réunions. Vu la période de crise sanitaire, nous avons été attentifs aux difficultés de santé des habitants en organisant une consultation par visioconférence.

Dans un autre domaine, pour permettre aux habitants de participer à l'avenir urbanistique de la Commune, la majorité communale a relancé **une nouvelle Commission communale de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM)** composée de citoyens. Elle est consultée pour les grands projets en matière d'urbanisme.

La Commune dispose aussi d'un **Conseil consultatif des aînés (CCCA)**, composé de citoyens seniors qui développent des initiatives et des projets dans la commune en faveur des aînés.

De son côté, le **Conseil communal des enfants (CCE)** réunit des enfants de cinquième et sixième primaires, élus par leurs paires dans les 6 écoles de l'entité, tous réseaux confondus. Ces enfants travaillent sur des projets qui les concernent dans la commune.

Enfin, la **Commission communale de l'accueil (CCA)** regroupe les institutions et les représentants des écoles concernées par la politique de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans dans la commune : stages, plaines, garderies, écoles de devoirs, crèches, accueillantes, ...

En conclusion, à Sombreffe, nous développons une **politique de participation citoyenne** professionnelle **qui concerne tous les âges et tous les secteurs d'activités** communales.



Consultation citoyenne à Tongrinne organisée fin 2021 dans le cadre de l'ODR 2

LA COMMUNE MANQUE-T-ELLE DE LOGEMENTS PUBLICS ?

Saviez-vous que la gestion des logements publics dépend de la Cité des Couteliers (société de logements sociaux situés sur les communes de Gembloux et de Sombreffe) et de la Wallonie ? En effet, la Commune ne peut pas intervenir elle-même dans l'attribution des logements, car il s'agit d'une compétence du pouvoir régional.

L'Administration communale a, par contre, mis en place une étude concernant l'avenir du logement public sur son territoire. Les logements des Merlettes, destinés aux aînés, sont cogérés par le CPAS de Sombreffe et la Cité des Couteliers et sont destinés en priorité aux sombreffois.



Cité des Couteliers-rue du Docq à Tongrinne



SOMBREFFE EST-ELLE VICTIME D'UNE URBANISATION EXCESSIVE ?

Depuis plus de 20 ans, les majorités successives ont mis la priorité sur la sauvegarde du caractère rural de toute la Commune. Affirmer que l'urbanisation est excessive est donc une erreur de constat.

Dès 2004, nous avons voté un **schéma de structure communal** qui précise les grandes lignes du développement urbanistique de Sombreffe, en veillant à développer des projets à taille humaine et à sauvegarder la ruralité des villages.

Nous ne voulions pas d'un Louvain-la-Neuve ou d'un Braine l'Alleud à Sombreffe !

Les Collèges communaux successifs ont toujours été attentifs à la bonne intégration des projets et à éviter des projets urbanistiques

de « rupture » avec le bâti local. Le travail de la CCATM est garant de cette volonté.

Par la suite, le Conseil communal a voté un processus de réflexion du centre de Sombreffe, qui a abouti, en 2021, à la présentation d'un guide qui permet aux investisseurs privés de connaître les lignes directrices pour tout nouvel aménagement.

Enfin, en matière d'inondations, nous avons toujours été attentifs jusqu'à refuser l'implantation des projets dans des zones inondables.

LA POLLUTION SONORE LIÉE AUX AVIONS EST-ELLE DU RESSORT DE LA COMMUNE ?

Soucieuse du bien-être des citoyens, la Commune a organisé, dans le cadre de la **Commission communale de la transition**, une réunion regroupant les autorités de l'aéroport de Charleroi, des représentants de la Wallonie et des Conseillers communaux aidés de deux citoyens-experts du problème de la pollution sonore.

A l'issue de cette Commission, la Commune a réinsisté sur l'installation d'un détecteur sonore sur le territoire de Ligny, à la frontière de Tongrinne, afin d'avoir une mesure objective du bruit.





Informations aux citoyens

Envie de faire le point... De découvrir de nouvelles perspectives...
De retrouver du sens...
Et pourquoi ne pas faire un bilan de compétences ? *



La Cedeg ASBL travaille depuis plus de trente ans dans l'insertion professionnelle et le développement économique avec une attention particulière pour l'(ré)orientation des personnes en recherche d'un épanouissement personnel et professionnel.

Programme :

Chaque bilan de compétence est un parcours personnel adapté aux besoins du demandeur.

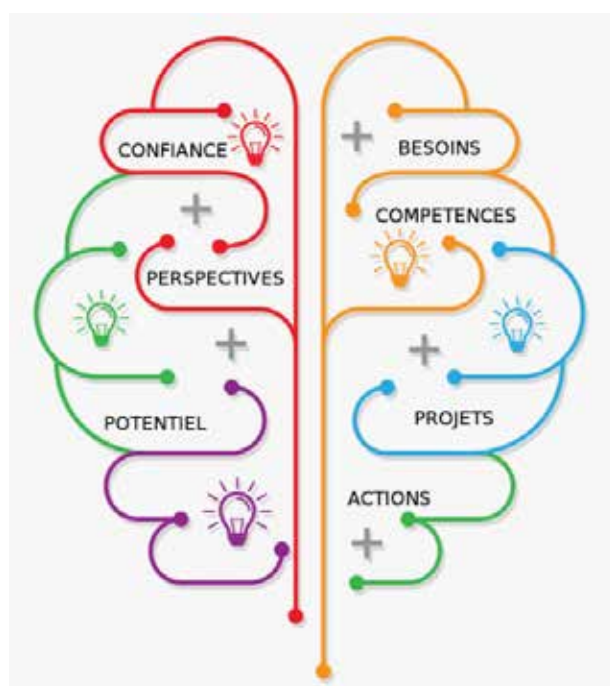
On peut néanmoins y retrouver 4 grandes phases représentatives d'un cheminement complet :

- 1) Phase préliminaire (1 rencontre) : destinée à vérifier l'adéquation du Bilan de Compétences avec vos attentes et vos besoins afin de vous y engager pleinement.
- 2) Phase d'exploration (5 rencontres) : destinée à vous (re)-découvrir, à faire le bilan de vos acquis, de vos compétences mais également des choses qui vous freinent, elle vous permettra aussi d'explorer le champ des métiers possibles souvent connu trop partiellement (+ de 1287 professions).
- À la fin de celle-ci, vous serez à même de déterminer ce que vous souhaitez vraiment mettre en place pour répondre à vos attentes d'épanouissement personnel et professionnel (évolution dans la structure actuelle, redéfinition de votre positionnement, changement d'organisme, reprise de formation, changement de secteur ou changement de métier...).
- 3) Phase de conclusion (1 rencontre) : destinée à l'élaboration d'un plan d'action clair et précis afin de vous aider à atteindre votre/vos objectif(s).
- 4) Phase de suivi (1 à 2 rencontres) : destinée à vous accompagner et vous soutenir dans la mise en place et la réalisation des différentes étapes de votre plan d'action.

Tout au long du processus, vous serez accompagné.e par une conseillère référente qui vous guidera et vous soutiendra dans vos démarches.

Méthodes :

A l'aide de photolangages, de questionnaires validés scientifiquement, d'échanges de point de vue, de remise en question, d'analyse des acquis, de recherches pratiques, d'exploration des possibilités... nous étudierons ensemble les opportunités d'évolution, d'amélioration de vos perspectives professionnelles afin que vous puissiez faire le point et retrouver une nouvelle motivation.



***gratuit** pour les personnes relevant des commissions paritaires :

- Aide à domicile (CP 318.01)
- Aide sociale et soins de santé - ASSS (CP 332)
- Auxiliaire non marchand (CP 337)
- Education et hébergement - 319 bico (CP 319)
- Education et hébergement - ISAJH (SCP 319.02)
- Etablissements et services de santé - ESS (CP 330)
- Hôpitaux privés (CP 330)
- Maisons de repos (CP 330)
- Milieux d'accueil d'enfants - MAE (CP 332)
- Milieux d'accueil d'enfants (Secteur public)
- Socioculturel et sportif - 4S (SCP 329.02 & 329.0)

Consultations ONE pour les nourrissons



Les consultations pour enfants de l'Office Nationale de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles. Gratuites, leur but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.



ATTENTION ! Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous auprès de Madame Emilie LEMPEREUR (TMS) : tél. 0472/60.29.88.

A Sombreffe : Consultation des nourrissons par le Docteur CHAIRON, tous les vendredis de 13h00 à 15h00, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

A Ligny : Consultation des nourrissons par le Docteur HEIJMANS, le 2ème mercredi et le 4ème jeudi du mois à 13h30, dans les bureaux de l'ONE situés à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5).

 **CROIX-ROUGE**
de Belgique



Don de sang au Complexe sportif de Sombreffe

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Prochain don sans rendez-vous : jeudi 1er septembre, de 15h00 à 18h15, au Complexe sportif, Allée de Château-Chinon à 5140 Sombreffe.

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité avec photo.

Plus d'infos : www.donneurdesang.be



La Zone de secours Val de Sambre vous informe sur la prévention

A vélo, oui ! Mais pas sans mon casque !
Conseils pour bien choisir votre casque et celui de votre enfant

La pratique du vélo connaît un essor important depuis quelques années. Utilisé pour le plaisir et la détente, il est également de plus en plus utilisé pour les déplacements quotidiens (shopping, trajets maison-travail).

Ses atouts sont nombreux : il évite le stress des embouteillages, fait gagner du temps, limite l'empreinte écologique, réduit les frais liés à l'achat de carburant, etc.

Même en étant très prudent, le cycliste n'est pas à l'abri d'une chute, d'où l'importance de porter un casque. En Belgique, le casque de vélo n'est pas (encore) obligatoire mais le port de celui-ci peut, en cas de chute, réduire de 85% le risque de lésions cérébrales...à condition que celui-ci soit adapté !

Comment bien choisir son casque et celui de son enfant ?

Optez pour la qualité ! Il est préférable de choisir un casque un peu plus cher, mais qui offre une meilleure sécurité. Vérifiez que le casque possède bien la norme CE et le label d'homologation EN 1080.

Veillez à ce qu'il comporte des trous d'aération pour une bonne ventilation et qu'il soit relativement léger.

Si vous pratiquez du VTT, préférez un casque léger et éventuellement équipé d'une visière pour protéger vos yeux de la boue, des branchages etc.).

Si vous pratiquez du BMX, choisissez un casque intégral.

Pour un enfant :

Préférez un casque proposant un système de réglage simple. De cette manière, votre enfant sera capable (après le lui avoir montré) de placer son casque tout seul. Les systèmes d'ajustement à molette sont les plus recommandés.

Le casque doit s'adapter à la taille de la tête de votre enfant. Ni trop grand, ni trop petit.

Pour connaître la taille du casque adapté à la tête de votre enfant : mesurez le tour de tête de votre enfant au niveau du front en vous référant au point le plus large. Ensuite, choisissez le casque qui correspond aux indications de taille (mesures minimums et maximums) présentes sur le casque.

Choisissez un casque de fabrication In-Mold, c'est-à-dire dont la coque plastique et la coque en polystyrène sont fabriquées dans le même moule.



Pour un adulte :

Choisissez un casque qui enveloppe la tête correctement. Il doit couvrir le front, le haut et l'arrière de la tête sans gêner la vision. Le casque doit pouvoir être serré correctement, mais pas trop fort.

Veillez à un bon équilibre du casque : la lanière doit rester fixe quand vous tournez la tête. N'hésitez pas à ajouter des mousses de protection.

A quel moment doit-on changer de casque ?

La durée de vie d'un casque est en moyenne de 5 ans.

Toutefois, changez votre casque immédiatement dans les cas suivants :

Après un choc. Même s'il ne comporte pas de fissure apparente, le casque peut être fissuré à des endroits non-visibles.

Dès que vous constatez une dégradation sur le casque, comme le décollement de certaines parties ou l'apparition de fissures, même légères !

Bonne route ! Lydia Frigo

Sources :

- https://www.belgium.be/fr/mobilite/securite_routiere/securite/cyclistes_et_pietons
- [secunews.be](https://www.secunews.be)

Barbecue sans se brûler !

Qu'il soit au charbon de bois, au gaz ou électrique, le barbecue ravit toujours les esprits et les babines. Son nom est

synonyme de plaisir, de détente et d'amusement.

Voici **quelques conseils importants pour que ce moment reste agréable et ne tourne pas au drame.**

Où et comment placer

votre barbecue ?

Placez le barbecue sur une surface plane et stable.

Choisissez un endroit à l'abri du vent et veillez à ce qu'aucun objet (tente, matière plastique, nappes ...) ou aucune source inflammable (bidon d'essence, buissons...) ne soit à proximité.

Le barbecue électrique ne se placera jamais près d'une source d'eau (piscine, points d'eau...).

Déroulez complètement le câble électrique et mettez-le hors de tout passage de manière à éviter de s'y prendre les pieds.

Comment allumer votre barbecue en toute sécurité ?

Si vous êtes en possession d'un extincteur à poudre ou à mousse, mettez-le à portée de main.

2. Barbecue au gaz

Soulevez ou enlevez le couvercle du barbecue.

Ouvrez le robinet de gaz et allumez immédiatement le barbecue.

Si vous n'avez plus utilisé votre barbecue au gaz depuis un certain temps :

Vérifiez la date se trouvant sur la bouteille de gaz.

Vérifiez si la conduite de gaz ne comporte aucun trou (utilisez une solution savonneuse qui formera des bulles au niveau des éventuels trous).

3. Barbecue électrique

Vérifiez le bon état de votre câble et de votre prise.

Ne le branchez pas sur un domino vétuste.

A quoi devez-vous faire attention quand vous faites un barbecue ?

Donnez aux enfants des instructions comme celle de ne pas s'approcher du barbecue, de jouer suffisamment loin de celui-ci. Vous mettrez de côté les jeux comme les frisbees, les ballons (valable aussi pour les adultes). Ces objets pourraient percuter le barbecue et brûler la personne qui s'occupe de la cuisson ou provoquer un incendie par la dispersion des braises.

Désignez une seule personne qui s'occupera du barbecue et ne vous réunissez pas autour.

1. Barbecue au charbon de bois

A défaut d'un extincteur à poudre ou à mousse, prévoyez un seau d'eau rempli à proximité du barbecue.



- Utilisez toujours des produits d'aide à l'allumage spécifiques au barbecue et lisez attentivement les recommandations présentes sur l'emballage. Ces produits comme le charbon de bois doivent porter la norme de conformité CE.

- Préférez les briquettes d'allumage brunes. Elles sont stockables, inodores, non toxiques et en plus, elles sont moins polluantes à l'environnement. Elles se placent toujours au-dessus du charbon de bois pour garantir l'approvisionnement correct en oxygène.



N'utilisez jamais d'alcool à brûler, d'essence, de pâte à brûler ou de pétrole pour allumer votre barbecue !

Ces liquides inflammables peuvent provoquer un jet de flammes qui peuvent causer des brûlures très profondes.



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
S O M B R E F F E

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE



**PRISE DE SANG
SUR RENDEZ-VOUS
DU LUNDI AU VENDREDI
SOINS À DOMICILE - PANSEMENT
INJECTION - SOIN PALLIATIF
TOILETTE MORTUAIRE**

☎ **0497 39 37 65** ☎ 42533486408
🏠 69 Chaussée de Nivelles 5140 Sombreffe

**CABINET DENTAIRE
BUSSEUIL-PHAM**



OUVERTURE le 18 août

dentiste-sombreffe.be



TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS

071 88 90 49

pecorella@pecorella.be



ART QUENTIN

**Chauffage et sanitaire
Entretien - Dépannage
Montage
Installateur agréé**

VIESSMANN

rue du Docq, 52 - 5140 Tongrinne

0472 69 56 24
artquentin.chauffage@gmail.com

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

**Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30**

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE

chaussée de Gembloux, 31

Tél. 071 88 52 66

Brasserie *Blocry Sonia*

livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477



Portez des vêtements adaptés comme un tablier en toile et des gants. Portez des vêtements près du corps. Évitez les vêtements amples, les vêtements aux fibres dites pileuses (la peluche, la flanelle ou le tissu éponge) qui prennent plus rapidement feu que les autres fibres et les matières synthétiques (nylon, etc.) comme les maillots, les slips de bain qui fondent sur la peau.

Utilisez des broches avec une poignée en bois car les poignées en métal peuvent provoquer des brûlures profondes. Ne percez pas la viande, cela peut provoquer des flammes inattendues.

Faites attention aux poignées de la grille et au couvercle : les barbecues au charbon peuvent devenir très brûlant. N'ajoutez aucun combustible supplémentaire sur un barbecue allumé au risque de provoquer un jet de flammes.

Cuisson au barbecue et alcool ne font pas bon ménage. Sous l'effet de l'alcool, les comportements sont plus brusques et moins contrôlés. Désignez un BOB qui prendra en charge la cuisson : **celui qui grille, ne boit pas !**

Mettez loin du barbecue les boissons alcoolisées afin d'éviter que les vapeurs d'alcool ne s'enflamment.

Gardez vos animaux domestiques à distance.

Que faire une fois la cuisson terminée ?

1. Barbecue au charbon de bois

Ne déplacez jamais un barbecue qui est encore chaud. Le charbon continue de brûler quelques heures après. Utilisez, si nécessaire de l'eau ou du sable pour l'éteindre. Une fois bien refroidi, rangez-le en sécurité. Attendez que les cendres soient complètement refroidies avant de les jeter.

2. Barbecue au gaz

Fermez le robinet, l'arrivée de gaz.

3. Barbecue électrique

Débranchez votre barbecue électrique une fois qu'il n'est plus utilisé et enroulez le câble électrique. Attendez le refroidissement complet de l'appareil avant de le ranger.

Et si malgré tout, un accident arrive ?

Si les brûlures sont importantes ou que le feu prend de l'ampleur : **APPELEZ LE NUMÉRO D'URGENCE GRATUIT 112 !**



www.112.be

be

N'utilisez **jamais de l'eau** pour éteindre un feu dans un **barbecue à gaz**.

En cas de brûlure, refroidissez-la pendant 20 minutes sous l'eau courante tempérée ou à défaut avec des torchons humides.

En attendant les secours, s'il n'y a pas d'eau dans les environs, vous pouvez éteindre les flammes en faisant tourner la victime sur le sol. Elle ne doit jamais courir, cela accentuera les flammes. Une fois la victime couchée au sol, utilisez une couverture anti-feu ou un manteau pour étouffer les flammes.

Enlevez **uniquement** les vêtements qui ne collent pas à la brûlure !! Bon barbecue en toute sécurité !

Lydia Frigo

La Zone de police SAMSOM vous informe sur « Comment demander une surveillance habitation pendant ses vacances »



Vous prévoyez un séjour en Belgique ou à l'étranger, ou vous serez absent.e durant une longue période ? Assurez-vous que votre maison ne soit pas la cible des cambrioleurs.

Il existe des mesures de prévention simples à mettre en place, mais la Police peut garder un œil sur votre maison durant votre absence. Ce service est gratuit.

Comment demander une surveillance habitation ?

En remplissant le formulaire via <https://www.police.be/fr/declaration-en-ligne/demande-de-surveillance> ou en scannant le Code QR.



S'il vous est impossible de remplir le formulaire en ligne, vous pouvez télécharger une version PDF du formulaire et la déposer au bureau de police ou l'envoyer sur l'adresse mail ZP.SamSom@police.belgium.eu

Le formulaire complété doit être envoyé au moins 7 jours avant votre départ.

Durant votre absence, les policiers passent régulièrement devant votre domicile, de jour comme de nuit. Lorsque des problèmes ou des irrégularités sont détectés, la Police prend contact avec les personnes que vous avez désignées dans votre demande.



Si rien d'anormal n'est relevé, un compte-rendu des différents passages vous est communiqué par courrier après votre retour.

Vous pouvez également prendre contact avec un conseiller en techno-prévention afin d'obtenir des conseils sur la protection de votre maison contre les vols.

Jean-Paul Bourgeois - Chef de Corps ZP SamSom



Les services communaux

AVIS A LA POPULATION

Accès aux services de votre Administration communale

Les services communaux restent ouverts au public selon les horaires habituels (excepté le service Urbanisme - voir ci-après), à savoir :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Par contre, en ce qui concerne le service Urbanisme, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demandes d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font UNIQUEMENT sur RENDEZ-VOUS, par téléphone au 071/827 430 ou par mail à l'adresse urbanisme@sombreffe.be.

Merci de votre compréhension !



COORDONNEES DES SERVICES



Accueil général :

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

Tél : 071/82.74.10 - fax : 071/82.74.40

E-mail : info@sombreffe.be - Site Internet : www.sombreffe.be

Facebook : [Commune de Sombreffe-Officiel](https://www.facebook.com/Commune.de.Sombreffe-Officiel)

Twitter : [@ACSombreffe](https://twitter.com/ACSombreffe)

Service Affaires générales	071/82.74.18
Enseignement	071/82.74.32
Communication	071/82.74.39
Personnel	071/82.74.13/14
Redevances - Taxes	071/82.74.18
Service Secrétariat général	071/82.74.10
Direction administrative - ODR - Jumelage -	
Tourisme - Académie	071/82.74.27
Service Cadre de vie	071/82.74.31
Environnement - Cimetières	071/82.74.36
Mobilité	071/82.74.34
Travaux	071/82.74.34/37
Urbanisme	071/82.74.30/33

Service Population - Etat civil	071/82.74.24
Carte d'identité - Passeport	071/82.74.38
Etat civil (naissance, mariage, divorce, décès)	071/82.74.26
Population - Permis de conduire	071/82.74.47

Service Cohésion sociale	071/82.74.15
Accueil Temps Libre (extrascolaire)	071/82.74.44
Espace Public Numérique de Ligny	071/82.08.99
Festivités - Occupations du domaine public	071/82.74.22
Jeunesse - Associations - Plan de Cohésion Sociale	071/82.74.25
Petite enfance - Enfance (Conseil des enfants)	071/82.74.44
Petite Infrastructure de Quartier (PISQ)	0499/69.93.24
Social - Logement - Seniors - Culture - Santé	071/82.74.25
Sports - Réservation de salles -	
Plaine & aires de jeux	071/82.74.22

Service Finances/Receveur régional	071/82.74.20
Marché hebdomadaire	071/82.74.48



AUTRES COORDONNEES UTILES

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines 071/77.28.21
(en journée, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny 071/82.74.22
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny 071/82.74.22
(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe
..... 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS

Rue Haute, 7 - Ligny 071/49.01.10
..... Fax : 071/49.01.19

Ecoles communales (Ligny, Boignée, Tongrinne)

Rue Haute, 12 - Ligny 071/88.77.75



Liste des n° utiles : à découper et à garder précieusement !



URGENCES (pompiers, ambulances)	112
Zone de Police SAMSOM	071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)
Zone de secours Val de Sambre (pompiers)	071/121.429 (services administratifs)
Médecin de garde	1733
Pharmacie de garde	0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be
Télé Accueil - écoute 24h/24	107
Child Focus	116000
Ecoute Enfants	103
Prévention des radicalismes et des extrémismes violents (point de contact central de Sambreville)	0496/264.811
	Numéro vert : 0800-111.72.

Service Affaires générales

Personnel

La Commune de Sombreffe recrute des surveillant.e.s des temps de midi dans ses écoles (réserve de recrutement)

Envie d'intégrer les équipes des surveillants des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ?

N'hésitez plus et envoyez votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'Administration communale de Sombreffe, à l'attention du service du Personnel, Allée de Château-Chinon, 7 à 5140 SOMBREFFE.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé.e de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaires et tarif du contrat de travail :

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de **8h00 par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net)**.

Les tâches principales sont les suivantes :

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour)
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement)
- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas

Profil :

- Aimer le contact avec les enfants
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine,... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puéricul-teur/trice)
- Présenter une image positive de l'école



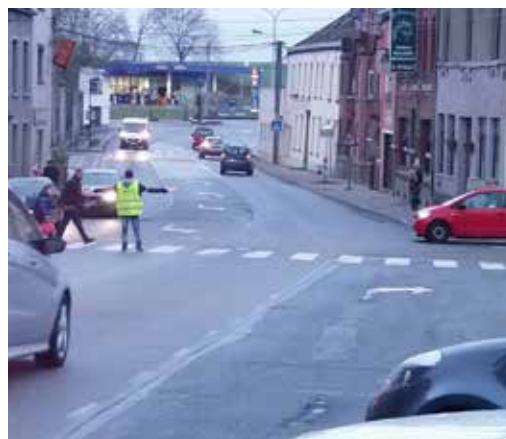
La Commune de Sombreffe recrute des surveillant.e.s habilité.e.s pour assurer la sécurité aux abords des écoles

Le/la surveillant.e habilité.e par le Bourgmestre a notamment pour mission d'assurer la sécurité des enfants qui traversent la Chaussée de Nivelles, à hauteur de l'école libre Saint-Laurent et de l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles «Les 2 Châtaigniers».

Vous êtes :

- âgé.e d'au moins 18 ans
- enseignant.e, parent, personne retraitée...
- disponible le lundi, mardi, jeudi, vendredi au matin et en fin d'après-midi, ainsi que le mercredi à l'entrée et à la sortie des écoles
- soucieux/soucieuse de veiller à la sécurité des enfants aux abords des écoles
- disposé.e à suivre une petite formation sur la sécurité dispensée par la zone de police locale SamSom

Dans ce cas, n'hésitez pas à poser votre candidature auprès de l'Administration communale de Sombreffe (Email : info@sombreffe.be – Tél. : 071/82.74.10) !



La Commune de Sombreffe recrute des surveillant.e.s de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)

La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e) de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Profils recherchés :

La surveillante ou le surveillant ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions :

- Surveiller et garder les locaux du Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices de Ligny pendant les heures d'occupation;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...);
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupations;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage;
- Tenir l'inventaire et l'économe des produits d'entretien et du matériel de nettoyage;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les salles en vue d'une location;
- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.



Horaire de la convention de volontariat : un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.

*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires.

Une prestation = défraiement de 30 €. Il faut veiller à ne pas dépasser 1388,40 € par an (01.01.2022).

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec Véronique LADRIERE (071/82.74.14 ou veronique.ladriere@sombreffe.be).

Agriculture



L'agriculture : championne de l'anti-gaspi !

Ces dernières semaines, avec le retour des beaux jours, vous avez sans aucun doute croisé de nombreux tracteurs sur vos routes. Le printemps, c'est en effet LA grande saison des semis et plantations, même si certains végétaux ont déjà été implantés dès l'automne, comme beaucoup de nos céréales, par exemple.

Ce printemps, les légumes, betteraves, maïs, pommes de terre.... ont été semés ou plantés au fil des jours, et du bon vouloir de la météo. Voilà qui va agrémenter vos assiettes durant les prochains mois. Vos assiettes, oui...mais pas seulement ! On le sait trop peu, mais les agriculteurs sont depuis toujours, des champions toutes catégories de l'économie circulaire.

Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? Un exemple, pour mieux comprendre... Ce n'est un secret pour personne, nos betteraves, culture traditionnelle de nos campagnes wallonnes, sont à la source du sucre que vous utilisez chaque jour pour vos pâtisseries, confitures, et autres douceurs. Chaque tonne de betterave donne ainsi environ 170 kilos de sucre. Ce qu'on sait moins, c'est qu'une fois le sucre extrait, le reste de la betterave n'est pas jeté : on en fait par exemple des pulpes, qui constituent un élément nutritif excellent et local pour les ruminants.

Cet exemple, on peut le décliner pour toutes les productions agricoles de notre région. Chaque hectare de blé produira plus de 5 tonnes de farine, soit environ 25.000 baguettes de 250 gr. Du blé dont la paille sera ensuite utilisée par nos éleveurs, etc ... Ce fonctionnement, qui persiste depuis des siècles, et la combinaison des activités d'élevage et de culture sur notre territoire, ce sont de précieux atouts qui répondent aux principes de l'économie circulaire.

Ainsi, comme on l'a dit, les co-produits des végétaux servent à alimenter le bétail, et les effluents d'élevage constituent un engrais de très haute qualité qui vient nourrir les sols pour la culture suivante, et en renforcer la structure.

C'est parce que nos secteurs agricoles sont très complémentaires qu'il est capital de conserver ce bel équilibre, qui participe à une gestion fûtée de nos ressources.

Pas d'éleveurs sans cultivateurs, pas de cultivateurs sans éleveurs... Et surtout, sans agriculture, pas de nourriture ! Pensez-y quand vous nous croiserez sur la route !



Environnement



Ras la bulle : la manif des bulles bat son plein !

Elles sont bien utiles nos bulles à verre et pourtant, 1500 kg de dépôts clandestins sont collectés autour d'elles chaque jour ! Les nuisances sonores, en dehors des heures prescrites, ne sont pas leurs amies et elles aimeraient plus de bon tri !

Alors, Stop aux dépôts clandestins !

Les 375 tonnes de dépôts clandestins collectés par an autour des bulles entraînent un rejet de 66 tonnes de CO2 ! Oui, l'environnement est impacté par ces incivilités et notre portefeuille également car le coût du nettoyage des dépôts clandestins s'élève à 265.000 euros par an ! Les dépôts clandestins sont des infractions qui peuvent être sanctionnées par des amendes importantes.

Fini le tapage nocturne ...

Car même les bulles ont le droit de dormir ! Elles sont accessibles de 7h à 22h. Par respect pour le voisinage, n'y déposez pas vos bocaux ou bouteilles en-dehors de ces heures.

Oui, au bon tri !

Vous hésitez encore sur le tri ? Vous n'êtes pas encore convaincu(e) de son utilité ? Alors,

voici quelques éléments pour vous guider et vous convaincre :

Ne jetez dans les bulles que vos bouteilles, bocaux en verre transparents colorés (bulles vertes) ou incolores (bulles blanches). Ne peuvent pas y être déposés :

- Les récipients en opaline ou en cristal (comme les verres à vin)
- Les verres plats comme les vitres ou miroir
- Les verres résistants aux hautes températures (plats en verre allant au four, par exemple)



- Les ampoules et néons
- Les récipients en céramique, porcelaine ou terracotta (assiettes, tasse)

Bien triés, le recyclage du verre se fera plus facilement. S'il y a des intrus, ils sont extraits une fois un contrôle effectué après la collecte. Des aimants enlèvent ensuite les dernières impuretés avant que le verre soit fondu pour que ce dernier soit ensuite réutilisé par produire de nouveaux flacons, bouteilles et bocaux.



Plus d'infos sur le site du BEP : www.bep-environnement.be

L'annuaire zéro déchet est en ligne !

Vous vous souvenez, il y a quelques mois, nous vous proposons de vous faire connaître en tant qu'acteurs du zéro déchet ! Depuis, vous êtes nombreux à avoir intégré notre annuaire zéro déchet en ligne. Cela nous a permis de créer une carte interactive sur le site internet de BEP Environnement.

A qui est destiné l'annuaire ?

Si vous êtes à la recherche d'une bonne adresse zéro déchet près de chez vous, que les circuits-courts, le réemploi et la réparation, le vrac et la consigne, les produits bio, l'économie sociale... vous intéressent, alors l'annuaire zéro déchet est un excellent outil pour vous.

Réduire les déchets passe par des changements d'habitudes de consommation. L'annuaire vous propose donc, d'une part de vous y intégrer en tant qu'acteur du zéro déchet mais aussi, vous, citoyens qui souhaitez rejoindre cette dynamique, de trouver des acteurs engagés proches de chez vous.



Comment fonctionne-t-il ?

Il vous suffit de sélectionner votre commune ainsi que les secteurs de recherche proposés parmi 9 thématiques (animaux, hygiène, alimentation, services aux citoyens, habillement...) et/ou 8 gestes zéro déchet (Economie sociale, produits bio, réemploi, vrac et consignes, circuits courts.) ou bien de naviguer directement dans la carte <https://www.bep-environnement.be/annuaire-zero-dechet/> → page directement accessible via ce Code QR !

Vous n'êtes pas encore dans l'annuaire ?

Pas de soucis, complétez le formulaire en ligne <https://www.bep-environnement.be/annuaire-zero-dechet/ajout/>. L'annuaire est mis à jour 4 fois par an.

Vous souhaitez compléter, corriger ou annuler vos données ?

Votre magasin ou structure propose de nouveaux gestes zéro déchet ? Une erreur s'est glissée malgré nos efforts dans notre base de données ou, simplement, vous souhaitez vous retirer. Il vous suffit de compléter le formulaire prévu à cet effet : <https://www.bep-environnement.be/annuaire-zero-dechet/modification/>



Travaux au Sacré-Coeur de Ligny

Quatre jours de travaux de restauration au Sacré-Cœur de Ligny, situé à la rue Haute, ont permis au monument de retrouver son lustre d'antan.

Un nettoyage à haute pression, suivi de la préparation du support (application d'un fixateur complet), de l'enduisage soigné des microfissures et enfin d'une mise en peinture en utilisant une teinte à l'identique, y compris l'application des dorures et de la peinture rouge ont été effectués pour un montant total des travaux fixé à 2.299 € TVAC.

L'inauguration a eu lieu le **dimanche 12 juin** en présence des autorités communales.

Patrimoine

Afin de répondre à un appel à projet de la Province de Namur ayant pour thème : « **le petit patrimoine hydraulique en province de Namur** », nous sommes à la recherche d'informations et surtout de photos (vos albums de famille regorgent probablement de trésors insoupçonnés) sur :

- Les 6 anciens moulins à eau de l'entité : de la Houssière (ferme du coin du bois), de la Sombre (Stain), du Linwez (Potriau), de la Ligne (Ligny, Tongrinne et Boignée).
- Les pompes, fontaines ou puits publics qui étaient répartis dans nos rues avant le raccordement en eau de chaque habitation.
- Les barrages ou systèmes de régulation (sucrerie de Sombreffe, ouvrage rue Sergent Michaux)
- Le lavoir de La Goffe

Nous serions heureux d'obtenir des renseignements.

Si vous possédez des informations sur un des thèmes évoqués ci-dessus, nous vous invitons à prendre contact avec le service Cimetière et Patrimoine : Frédéric VANSIMAEYS – tél. 071/82.74.36



Le site du lavoir de La Goffe

Service Cohésion sociale

Culture



Samaravia sous le soleil

Cet été, découvrez un avant-goût des activités de l'asbl Samaravia !

Du 1er au 5 août, vous aurez l'occasion d'essayer deux de leurs nouveaux ateliers lors d'un **stage mélangeant improvisation théâtrale et beatboxing**, l'art de faire de la musique uniquement avec sa bouche.

Une semaine **pour les 9-12 ans** sur le thème du voyage interstellaire. Introduction, échauffements, exercices rythme-corps-voix et création de sketches sont au programme. Des personnages délirants guidés par des musiques improbables composeront notre spectacle galactique, à venir découvrir le vendredi à 16h.

INFORMATIONS

Stage impro-beatbox 9-12 ans

Du 1er au 5 août 2022

De 9h à 16h // garderie de 8h30 à 17h30

A la Maison Multiservices de Ligny - 5 rue Haute, 5140 Ligny

Tarif 90€ / enfant

www.samaravia-sombreffe.be/stage

L'asbl a dévoilé sa programmation 2022-2023 et les inscriptions sont ouvertes !

Un groupe de broderie tout public, un atelier pluridisciplinaire à la découverte de l'art urbain pour les adolescents, des animations théâtre et improvisation, des laboratoires numériques photo, radio, des cours de peinture et dessin pour les plus jeunes, mais aussi de la sérigraphie et gravure pour les adultes... De quoi réveiller votre imaginaire !

Parcourez leur programme complet sur leur site internet et laissez-vous tenter par leurs ateliers créatifs, des espaces de rencontres, de partage et d'expression.

CONTACT

Samaravia asbl - Allée de Château-Chinon 7 - 5140 Sombreffe - +32 492 53 37 88

info@samaravia-sombreffe.be - www.samaravia-sombreffe.be



Besoin d'a(i)rt du 12 au 15 août 2022

Après une première édition couronnée de succès, l'équipe de Créateurs de Moments a signé pour une deuxième édition du festival Besoin d'a(i)rt.

Même concept mais la formule change un peu. L'accent est évidemment toujours mis sur la diversité et la qualité des spectacles proposés mais ils seront concentrés en un seul week-end, des 12, 13, 14 et 15 août.

Nouveauté pour cette nouvelle édition, le musée Ligny1815 s'associe à l'événement et accueillera le chapiteau de Besoin d'a(i)rt sur sa plaine pour ces quatre jours. L'occasion encore une fois de créer le lien entre les différentes organisations de l'entité, une façon de mettre en commun les forces qui font vivre la commune.

Le **vendredi 12 août** accueillera les jeunes artistes de la région sur une scène ouverte. Les inscriptions sont encore possibles en envoyant une démo et une lettre de motivation par mail sur info@besoindart.be.

Le **samedi 13 août**, le festival accueillera des grands noms du jazz belge. Jacques Stotzem fera vibrer sa guitare en flirtant avec le blues, le folk, le jazz, le rock ou encore des sonorités qui invitent au voyage. Suivi du Bayan



Bayan Trio



Charlotte Renwa en formule trio

Trio, deux accordéons et une contrebasse à la recherche d'une émotion fine et subtile. Un voyage musical et humoristique à travers les musiques de l'Est et d'ailleurs.

Le **dimanche 14 août**, Bérode nous fera découvrir ses sonorités folks en chanson française, un univers chaleureux mais engagé, des textes parfois mélancoliques, parfois doux-amers.

Un jeune projet à découvrir !

Nous retrouverons ensuite les Souza Schleb. Souvenez-vous, ils avaient fait vibrer les rues de Sombreffe le 28 décembre dernier avec leur remorque festive et musicale. Nous les retrouverons ici en formule trio accompagné au chant par Charlotte Renwa, autour de mélodies populaires de la chanson française ou des classiques jazz New Orléans.

Le festival se clôturera le lundi par une journée plus festive, avec un spectacle familial suivi du groupe Walt disNerds, qui mettra le feu sur les plus grands tubes de

l'univers de Disney. Délicieusement décalé mais furieusement efficace !

Le public sera accueilli sous un chapiteau de cirque dans une ambiance cosy et confortable, un gradin assurera la visibilité à chacun et il sera prêt à résister à tous les scénarios météorologiques !

Afin de profiter pleinement de la magnifique opportunité d'avoir un véritable chapiteau de cirque, l'équipe de Créateurs de Moments et l'école du festival international du Cirque de Namur proposeront un **stage ouvert aux enfants de 6 à 18 ans** la semaine qui précède, **du 8 au 12 août**. Les enfants auront la possibilité de s'essayer à plusieurs techniques et clôtureront la semaine par un spectacle qui ravira petits et grands.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site www.besoindart.be



Bérode



KM 13



Bibliobus

La bibliothèque itinérante de la Province de Namur propose en prêt direct au grand public (particuliers, familles, écoliers, etc.) des ouvrages variés destinés à son information ou à son délasserment. Le Bibliobus est présent sur le marché de Sombreffe un samedi par mois, Place Baudouin 1er, de 9h00 à 13h00. **Prochaines dates de passage à Sombreffe : les samedis 27 août et 17 septembre, de 9h00 à 13h00 (il n'y a pas de passage prévu en juillet).**

BDbus

Le BDbus propose aux adultes et à la jeunesse des bandes dessinées et des mangas, ainsi que divers médias associés (magazines sur la BD, vidéos de mangas...). Il est présent le 3ème mercredi du mois, de 13h00 à 15h00, Place Baudouin 1er à Sombreffe.

Prochaines dates de passage à Sombreffe : les mercredis 20 juillet, 17 août et 21 septembre, de 13h00 à 15h00.



Espace Public Numérique de Ligny

Ateliers qui se sont déroulés à l'EPN de Ligny

Aux mois d'avril et mai passés, l'EPN de Ligny, animé par Xavier Von-nêche, a eu le plaisir de recevoir les enfants ainsi que les adultes pour deux ateliers d'apprentissage.

Les 6 enfants participants ont pu découvrir le domaine peu connu et pourtant passionnant du « Stop Motion » sur 3 mercredis après-midi. Cette activité les a immédiatement plongés dans un univers de créativité, puisque celle-ci consiste à faire vivre des objets inertes grâce à l'animation, par photos prises image par image !

A l'aide d'une application installée sur les tablettes tactiles et la myriade d'objets mis à la disposition du groupe, ceux-ci se sont lancés selon leurs nombreuses idées ; mêlant Pokémons, personnages en plastiline, papiers découpés, marionnettes articulées, Lego... pour des résultats surprenants !



Au bout des 3 sessions, plus de 28 animations ont été créées par eux, seuls ou par deux, animations que les parents ont pu récupérer après chaque session.

L'animateur, soutenu par Pascale Furlini de Easy-e-space de Sombreffe, ne manquera pas de reprogrammer cette activité devant l'enthousiasme des enfants et parents !

Pour le second atelier, l'EPN s'est intéressé aux adultes et seniors, en vue de leur faire découvrir la tablette tactile. L'objectif était de leur apprendre les rudiments, mais aussi d'ouvrir leur esprit sur le réel intérêt de la tablette dans le quotidien : pour leur

organisation, leurs hobbies, leurs envies de créativité et tant de choses encore.

Le groupe, en plus de trouver des réponses à ses questions, a ainsi pu découvrir plusieurs applications utiles, leur permettant de :

- Faire un pêle-mêle de leurs photos bien présentées, sous forme d'album à partager à leur entourage.
- Apprendre le jardinage et recevoir des conseils pour associer correctement leurs plantations.
- Trouver de bonnes idées de recettes de cuisine et faciliter leurs recherches selon les ingrédients restant dans leur frigo.
- Consulter facilement les programmes TV actuels et futurs, les mettre en favoris, etc.

L'intérêt des participants était au rendez-vous puisqu'ils ont déjà demandé à se réinscrire à la prochaine session, en décembre.

Ateliers qui se dérouleront à l'EPN de Ligny

(Inscription obligatoire > xavier.vonneche@sombreffe.be)

- Programmation ludique avec le robot Thymio (8 à 12 ans et +) :

- Thymio est un robot aux nombreuses possibilités.
- L'atelier fait découvrir le côté amusant de la programmation, grâce à l'utilisation et la combinaison d'icônes (via un ordinateur) qui permettront au robot de réaliser les actions demandées : changer de couleur, émettre un son, une mélodie, tourner sur lui-même, se balader sur une table sans tomber, etc.
- Thymio servira aussi de support pour jouer à des jeux de mémoire, de dessin, de dextérité ...
- Dates et horaire : **Les mardis 26/07 et 02/08** – de 10h00 à 13h00

- Simple jeux-vidéo avec Scratch (dès 10 ans) :

- Scratch est un programme de programmation gratuit, à la fois visuel et coloré. Vous pouvez aussi bien animer des objets en gérant leurs timings, que créer un petit utilitaire pour vos tâches ...
- L'atelier s'attachera au jeux-vidéo en s'adressant aux débutants. Nous partirons donc de la base et tendrons à d'évoluer vers la création d'un mini jeu que chacun aura imaginé lui-même.
- Dates et horaire : **Les mercredis 27/07, 03/08, 05/08 et le vendredi 10/08** - 10h00 à 13h00

- Mini Lab Informatique (élèves du primaire) :

- Pour les élèves du primaire, l'atelier permettra de se familiariser avec l'utilisation de l'ordinateur, aussi bien par des exercices que des jeux. Les participants pourront, par exemple, apprendre à créer du graphisme ainsi que les bases du traitement de texte avec sa mise en forme, ou bien récupérer leurs fichiers sur internet.
- Cet atelier sera aussi un excellent moyen pour les enfants d'apprendre à gérer leurs fichiers : les ranger à leur place, les nommer correctement, créer des dossiers, comprendre comment explorer l'ordinateur afin de s'y retrouver, etc.
- Dates et horaire : **Les 09/08 et 12/08** – de 10h00 à 13h00 et les **mercredis 05/10, 12/10 et 26/10** - de 13h30 à 16h30



Social

Permanence sociale par le SPF à Ligny

La Direction Générale Personnes Handicapées du SPF Sécurité sociale organise une permanence pour la Commune de Sombreffe :



Le 1er lundi du mois de 9h à 12h

(en cas de jour férié, vérifier les dates sur www.sombreffe.be – rubrique Evénements)

A la Maison Multi-Services (derrière les bureaux du CPAS), rue Haute 5/7 à Ligny

La permanence est assurée par Fabienne MANDERLIER, assistante sociale au SPF.

Pour la contacter : fabienne.manderlier@minsoc.fed.be

Prochaine date de permanence SANS RENDEZ-VOUS :

lundi 5 septembre 2022 (il n'y a pas de permanence en août).

En cas d'absence, vous pouvez aussi contacter le SPF Sécurité sociale :

- Via le 0800/98.799 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30

- Par internet : via le formulaire de contact sur le site internet <https://handicap.belgium.be/fr/contact/index.htm>

Soirée d'informations et Café Papote #Ukraine

Le 29 avril dernier a eu lieu, à la Maison Multiservices de Ligny, une soirée d'informations et d'échanges interculturels organisée par le **Plan de Cohésion sociale** (PCS de Sombreffe) et son Echevine, **Laurette Henne**.

Plus de 60 convives s'étaient inscrits, dont des hébergeurs en questionnement ainsi que des familles Ukrainiennes venues en nombre.

Le PCS a pu compter sur la participation de plusieurs partenaires dont le service Population, le CPAS, la Croix Rouge et la Mutualité Chrétienne, qui étaient présents afin de diffuser de précieuses informations rassemblées dans des documents écrits en français et traduits en ukrainien.

Les associations Sombreffoises telles que **Com'au Resto, Solidarité Réfugiés et la Donnerie** s'étaient présentées afin d'apporter une aide éventuelle aux familles accueillies.

Nous tenions, par ailleurs, à saluer vivement le soutien donné à ces familles en apprentissage du français par les bénévoles présents lors de cette soirée, Madame Leduc et Monsieur Barachin.

La soirée s'est clôturée par une représentation musicale Ukrainienne prestée par un jeune couple, Valéria (chant et piano) et Simon (Guitare et flûte), dont les talents artistiques furent appréciés, de même que les différentes pâtisseries dégustées dans la bonne humeur et réalisées par toutes les familles.

Enfin, cette soirée n'aurait pas été une réussite sans l'implication de Fei-Lin, coordinatrice de projets pour **l'Asbl SAMARAVIA** qui a mis en place une activité ludique ainsi qu'une fresque collaborative aux couleurs de l'Ukraine permettant à chacun de s'exprimer.

Afin de garder le lien, le PCS et Samaravia pérennise donc le café papote # Ukraine tous les premiers mercredis du mois à la Maison de village de Boignée ou à la Maison Multiservices de Ligny.

Pour toutes infos : Florence Argentin – florence.arginin@sombreffe.be ou 071/827.425

Soyez donc aux rendez-vous pour un jeu de société à construire autour d'un goûter et toujours avec le sourire. :-)



Petite enfance/Enfance/Jeunesse



Votre organisation de jeunesse !



Organisation de jeunesse reconnue et agréée par :



FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



ONE



Centre de Vacances

Explose ta bulle

Du 01 au 19 août
De 8h à 17h30
Garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h30
60€ la semaine
55€ à partir du 2e enfant
De 3 à 12 ans



Rue du Maréchal Juin, 3
5140 Tongrinne

ORGANISÉ PAR :
OXYjeunes
Association Sans But Lucratif
T : 071 38 84 00
W : www.oxyjeunes.be
E : info@oxyjeunes.be

En collaboration avec
la commune
de Sombreffe



Inscriptions obligatoires via www.oxyjeunes.be/events/cdv-sombreffe



Permanences

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu les samedis :

- 16 juillet 2022, de 9h à 11h
- 06 et 20 août 2022, de 9h à 11h
- 03 et 17 septembre 2022, de 9h à 11h

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au 071/827.424 ou au 071/827.426 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



Mariages

Quatre couples se sont mariés civilement à Sombreffe depuis la dernière parution du Bulletin d'information communale. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Michael ANDRE et Madame Céline VAN AVERMAET se sont mariés civilement le 15 avril 2022 à la Commune de Sombreffe



Monsieur Selim DURMAZ et Madame Justine DEMEFFE se sont mariés civilement le 7 mai 2022 à la Commune de Sombreffe



Monsieur Léon NOEL et Madame Sophie DENIS se sont mariés civilement le 16 mai 2022 à la Commune de Sombreffe



Monsieur Sylvain GILLOT et Madame Marie SALMON se sont mariés civilement le 28 mai 2022 à la Commune de Sombreffe

Cérémonie des noces d'or, de diamant et de brillant, les 9 et 23 mai 2022



Le Collège communal a décidé de réunir les couples de l'entité fêtant leurs noces d'or (50 ans de mariage), de diamant (60 ans de mariage) et de brillant (65 ans de mariage) au Centre communal de Ligny ces 9 et 23 mai derniers.

La Commune de Sombreffe a donc accueilli 9 couples le 9 mai, et 5 couples le 23 mai.

Le Bourgmestre Etienne BERTRAND a eu le plaisir de conter la vie de chaque couple mis à l'honneur.

Les Echevins Pierre MAUYEN, Laurette HENNE, Béatrice PLENNEVAUX, ainsi que les Conseillers communaux Betty HAINAUT et Eric VAN POELVOORDE, ont eu le plaisir de remettre aux jubilaires fleurs et cadeaux, ainsi que les félicitations Royales. Les jubilaires, entourés de leur famille, se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié, d'un café et de morceaux de tartes servis à cette occasion.



Monsieur et Madame ART-PIRSON ont fêté leurs noces d'or le 9 mai 2022 au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame BODART-BERNIER ont fêté leurs noces d'or le 23 mai 2022 au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame BONTE ont fêté leurs noces d'or le 9 mai 2022 au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame CONSTANT-VANDECAY-ZEELE ont fêté leurs noces d'or le 9 mai 2022 au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame COOLS-JAMBERS ont fêté leurs noces d'or le 9 mai 2022 au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame DAGNELY-DEPREZ ont fêté leurs noces d'or le 23 mai 2022 au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame EVRARD-LEBLANC ont fêté leurs noces d'or le 9 mai 2022 au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame GOBEO-RESTELLI ont fêté leurs noces d'or le 23 mai 2022 au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame FILOGRANA-DEGLI ANGELI n'ayant pas pu être présents au Centre communal de Ligny, ils ont reçu la visite du Bourgmestre Etienne BERTRAND, le samedi 11 juin 2022, pour fêter leurs noces d'or



Monsieur et Madame FRANQUIN-DANDOIS ont fêté leurs noces d'or au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame MONFORT-VIGNERON ont fêté leurs noces de diamant le 9 mai 2022 au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame RAMLOT-DUPAS ont fêté leurs noces de diamant le 9 mai 2022 au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame SCHIETECATTE-MELON ont fêté leurs noces d'or le 23 mai 2022 au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame WESEL-ALLART ont fêté leurs noces d'or le 9 mai 2022 au Centre communal de Ligny



Monsieur et Madame WIART-BOUVY ont fêté leurs noces d'or le 23 mai 2022 au Centre communal de Ligny

Bienvenue à Sombreffe !

Une nouvelle soirée d'accueil des nouveaux habitants s'est déroulée le vendredi 22 avril 2022 dernier en la salle du Conseil, à l'attention des habitants arrivés en 2021 jusqu'au 15 février 2022.

Une septantaine de citoyen.ne.s ont ainsi répondu à l'invitation et ont assisté à une présentation détaillée de la Commune de Sombreffe, ses atouts, ses défis, ses projets et ses attentes.

Manifestement ravis de l'initiative et de l'accueil reçu, les nouveaux habitants présents ont pu clôturer la soirée autour du verre de l'amitié, en conversant avec les acteurs de la vie communale présents : Monsieur le Bourgmestre Etienne BERTRAND, Mesdames et Messieurs les Echevins Laurette DOUMONT-HENNE, Béatrice PLENNEVAUX, Pierre MAUYEN, Jonathan BURTAUX, Monsieur le Président du CPAS Benoît VANDENSCHRIK, Messieurs et Mesdames les Conseillers communaux Danielle HALLET, Luigi GAGGIOLI, Eric VAN POELVOORDE, Monsieur le Colonel des Pompiers Marc GILBERT, Monsieur le Chef de zone Jean-Paul BOURGEOIS, nos agents de quartier, ainsi que divers membres de l'Administration communale.



De gauche à droite : l'Adjudant Dimitri Van CAUWENBERGH, le Colonel Marc GILBERT (zone de Secours Val de Sambre, le Chef de corps Jean-Paul BOURGEOIS et l'inspectrice principale Geneviève Georis (zone de police SAMSOM)



En présence des membres du Collège Pierre MAUYEN (1er Echevin), Laurette HENNE (4è Echevine), Béatrice PLENNEVAUX (3è Echevine), Jonathan BURTAUX (2è Echevin) et Etienne BERTRAND (Bourgmestre)



Les citoyens ont été accueillis dans la salle du Conseil communal pour une présentation des atouts de la Commune, des services du CPAS et des zones de secours Val de Sambre et de police SAMSOM



Le Bourgmestre a présenté les atouts de la Commune de Sombreffe aux citoyens nouvellement installés dans l'entité



Les inspecteurs de proximité pour les quatre villages de l'entité : Annick HAESEBART et Benoît BRUISSERET

Cent bougies pour Léonie

Madame Léonie GROSSEN a franchi ce 16 avril 2022 le cap des 100 ans.

La Commune de Sombrefe a eu l'honneur de la compter parmi ses citoyennes, il y a 2 ans, à la résidence service « Les Ardenelles ».

L'Administration communale a eu le plaisir de lui offrir un magnifique bouquet de fleurs et de lui remettre une photo dédicacée de nos souverains.



Le CPAS de Sombrefe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes.

A Sombrefe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.

Le CPAS de Sombrefe vous accueille, rue Haute, 7 à 5140 Ligny, **lors des permanences organisées les mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 12h00 et les autres jours sur rendez-vous.**



- Président : VANDENSCHRIK Benoît – benoit.vandenschrick@sombrefe.be
- Directeur général : FRERES Laurent – DG@cpas.sombrefe.be
- Accueil administratif : HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19
info@cpas.sombrefe.be
- Receveuse Régionale : LALOUX Amélie – amelie.laloux@outlook.be

• Service social

Permanence : mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h – Tél. 071/49.01.10 – assistant.social@cpas.sombrefe.be

Chef de service : CHALLE Carole

o DEVILLERS Gwenaëlle - ZARA Natalin - BAHATI Lea



- **Allocation de chauffage** (mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00) :
CHALLE Carole – assistant.social@cpas.sombrefe.be

- **Compteur à budget** : station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

- **Distribution de repas à domicile** : 071/49.01.10 – repas@cpas.sombrefe.be



- **Mobisocial** (pour les personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion ou ne peuvent se déplacer seules, ce service permet de vous conduire à des rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...) :

HAINAUT Danielle – Tél : 071/49.01.10 – 0494/43.45.56 – mobisocial@cpas.sombrefe.be



- **Easy-e-Space** (EPN du CPAS – Gratuit et ouvert à tous) : FURLINI Pascale – 071/89.18.00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – mercredi de 13h30 à 16h00 réservé aux enfants)

- **Insertion sociale** : NARO Caroline, Assistante sociale – sis@cpas.sombrefe.be

- **Job coaching** (le lundi et jeudi uniquement sur rendez-vous) : PIZZUTO Lorena – lorena.pizzuto@sambreville.be

- **Médiation de dettes** (le lundi sur rendez-vous) : GREGOIRE Léa – lea.gregoire@greasure.be

- **Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »**, rue Chasse-Lion à Sombrefe : 081/61.27.45, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h (SCRL La Cité des Couteliers)



Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY – Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19

Mail : info@cpas.sombrefe.be – Site Internet : <https://cpas.sombrefe.be>



Nos enfants

Ecoles communales

«JOURNÉES BONHEUR» DANS LES IMPLANTATIONS COMMUNALES

Suite à un magnifique spectacle des « Jeunesses Musicales », nos 3 implantations communales ont organisé une «journée bonheur» dans le cadre du «PECA» (Parcours d'Education Culturelle et Artistique).

Dans l'Implantation de Ligny, les **activités organisées en verticalité** (élèves mélangés de la M1 à la P6) sur le thème des continents, se vivaient au 4 coins de l'école. Munis de leur petit passeport, les élèves voyageaient dans les différents ateliers proposés !

Au programme : la piñata du Mexique, le basket-ball des Etats-Unis, le «Quizz-Canada», la découverte des traditions des Maoris.



UNE AVENTURE PÉDAGOGIQUE HORS DU COMMUN POUR LES ÉLÈVES DU CYCLE 5-8 DE TONGRINNE !

Les élèves de 3e maternelle, 1ère primaire et 2e primaire de l'Implantation de Tongrinne ont récemment participé à un **concours proposé par « L'école des Loisirs »** (éditeur français de littérature pour enfants) en partenariat avec la « Librairie Point Virgule » de Namur.

Ce concours proposait d'explorer avec les élèves le thème du «vivre-ensemble» via l'œuvre de Catharina Valckx et de concrétiser ce travail par l'écriture en mettant en scène les personnages emblématiques de «La bande à Billy».

Les élèves et les enseignant.e.s ont eu l'immense plaisir de gagner le prix artistique, ce qui a permis de recevoir 15 livres de « L'école des Loisirs » ainsi que 3 livres de la « Librairie Point virgule ».

Les élèves sont partants pour de nouvelles aventures l'année prochaine !



Ecole Les 2 Châtaigniers à Sombreffe

La section maternelle de l'école des 2 Châtaigniers a répondu à un appel à projet intitulé « Ose le Vert, récrée ta cour » en partenariat avec Natagora et le soutien de la Wallonie.

Cette campagne portée par Good Planet Belgium invite les écoles fondamentales wallonnes à proposer des projets afin de :

- favoriser la présence d'espèces indigènes pour augmenter la biodiversité locale.
- stimuler le contact des enfants avec la nature, en temps libre et d'apprentissage.
- favoriser la convivialité, le bien-être et le vivre ensemble dans les espaces extérieurs de l'école.

Une véritable école «du dehors» !

Une fois le projet accepté, toute la section maternelle s'activera à l'élaboration d'un « mandala naturel » où l'enfant évoluera librement et pourra interagir avec le monde du vivant grâce à ses expériences, ses observations et ses sens.



Les élèves seront amenés à développer des notions scientifiques, artistiques, mathématiques, linguistiques, tout en favorisant leur créativité et leur épanouissement affectif.

Ce « mandala naturel » sera composé d'un espace de rassemblement (Agora), d'un espace « land art », d'un espace sensoriel, d'un coin lecture, d'un coin mathématique, un abri pour la faune, des zones de fleurs sauvages, d'un espace jeux de société, d'une tour à épices et d'un bosquet.

Pour toute information complémentaire ou pour visiter notre belle école, merci de prendre rendez-vous au 071/888186 ou par mail à l'adresse suivante directionefcsombrefe@gmail.com



Ecole Libre Saint-Laurent Sombrefe

« ALIMENTATION SAINE »

En parallèle au programme européen « Fruits et légumes à l'école », les maternelles ont participé à un projet « Alimentation saine ». Il leur a été proposé plusieurs activités : découverte de la pyramide alimentaire, ateliers du goût, exploitations diverses autour de l'artiste Arcimboldo...

Les enfants ont également visité le restaurant « Piment et chocolat » afin de découvrir les différentes facettes du métier de restaurateur. Ils ont pu à leur retour, aménager un coin « Restaurant » en classe (réalisation de l'enseigne, des sets de table, de la monnaie, des menus grâce au coin écriture).

Ce beau projet s'est clôturé par un petit déjeuner équilibré dans chaque classe.

Quel plaisir de voir les enfants goûter à toutes sortes d'aliments et les apprécier !



Mmes Justine et Roxane

PROJET « COCCINELLES »

Après avoir reçu de drôles de petites larves, les avoir nourries, abreuvées et observées tout au long de leur développement, nous avons libéré de jolies coccinelles sur un sureau couvert de pucerons.

C'est un cycle complet auquel nous avons assisté. En effet, les larves reçues se sont transformées en nymphes (petits cocons). Quelques jours plus tard, de petites coccinelles adultes, jaunes au départ, sont apparues et ont pris leurs jolies couleurs en quelques heures. Enfin, nos beaux insectes coléoptères nous ont pondu de nombreux œufs, juste avant de nous quitter. La boucle était bouclée.

Les P1 et P2 de Mmes Laura et Pauline



L'avis des groupes politiques

Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro.



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 12 septembre 2022 ? Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le lundi 8 août 2022** par mail à info@sombrefe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes



Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.

Démocratie participative et padel : cherchez l'erreur

L'édito du dernier bulletin communal fait l'éloge de la démocratie participative à travers la mise en place de la commission locale de développement rural. Très beau et très noble de solliciter l'avis des citoyens.

Malheureusement un peu plus loin, je découvre avec stupeur, que le collège souhaite accorder un bail emphytéotique de 50 ans à une société privée pour construire une dizaine de terrains de padel sur l'ancien terrain de football à côté du magnifique château féodal, et ce sans aucune concertation.

Je n'ai absolument rien contre le padel, mais comment peut-on envisager de mettre à disposition d'un privé un terrain communal situé en zone d'activités sportives et récréatives sans consulter les riverains, les deux écoles primaires voisines, les clubs sportifs, les mouvements de jeunesse ... afin de voir si un autre projet ne serait pas plus utile pour la population de Sombreffe ?

Avez-vous pensé un seul instant à l'impact paysager quand on sait que la hauteur recommandée par infra sport pour des terrains couverts est de 8m, soit la hauteur d'un hangar agricole. L'un des plus beaux endroits de Sombreffe serait définitivement défiguré.

Que dire des nuisances sonores, avec le va et vient de nombreuses voitures en soirée et les claquements de portes et autres cris.

En final est-il bien utile d'avoir un 2ème endroit sur Sombreffe pour ce sport alors que des terrains sont en construction dans les communes voisines ?

GREGOIRE Claude

Le Collège communal souhaite préciser que la participation citoyenne ne signifie pas que chaque citoyen.ne est invité.e à donner son avis sur chaque projet.

Comme dans toutes les Communes, Sombreffe est en effet dirigée par un Collège communal et un Conseil communal, composés d'élus et d'élus suite à l'organisation d'élections démocratiques.

Le dossier de construction de terrains de padel dont parle Monsieur GREGOIRE a été abordé en Commission communale des Sports avec les Conseillers communaux qui en sont membres.

Le principe d'une emphytéose, pour l'octroi d'un bail à un opérateur privé dans le but d'aménager une infrastructure liée à la pratique du padel sur le terrain situé chaussée de Chastre (ancien terrain de football), a fait l'objet d'une présentation et d'un vote en séance publique du Conseil communal. Pour la mise en place de ce droit d'emphytéose, un appel à la concurrence sera lancé via une publicité adéquate, afin de toucher le plus de candidats possibles.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Sombreffe n'a pas pour objet de traiter de ce type de dossier.

Quant à la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM), elle n'a pas été saisie de ce dossier étant donné que nous ne sommes pas encore arrivés au stade d'un dépôt de permis d'urbanisme.

Au point de vue purement administratif, l'analyse de l'affectation du sol au plan de secteur, indique que l'endroit où il est projeté de construire des terrains de padel permet ce type d'activité.

En conclusion, **le projet**, tel qu'il est présenté à ce jour, **est au simple stade de l'analyse d'un dossier remis aux autorités communales par le promoteur.**



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 12 septembre 2022 ? Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le lundi 8 août 2022** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



La vie des associations



Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité**;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur;
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles);
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association**;
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.

Les jardins de Sombreffe

Chères Sombreffoises, Chers Sombreffois,

A l'instar de ce qui est organisé au sein d'autres villages, nous souhaiterions permettre à des « jardiniers » d'ouvrir leur jardin à des visiteurs d'un jour. Visiteurs passionnés, simples curieux, amoureux de la nature, promeneurs, cyclistes... Nous sommes tous concernés.

Le but ?

Présenter une collection variée de jardins privés de notre belle commune sombreffoise un même jour au travers d'un parcours campagnard favorisant la promenade, la balade, la marche ou encore le vélo.

Quels jardins ?

Tous les jardins sont intéressants : potagers, jardins ornementaux, permacultures, plantes rares, jardins spécifiques... Jardiniers débutants ou expérimentés, cette journée se veut ouverte à toutes et tous.

A quelles dates ?

2022 – Septembre • 2023 – Juin

Intéressé d'ouvrir votre jardin ?

Contactez :

- Amaury Gravy (0496/90.45.15 ou amaury.gravy@gmail.com)
- Jean-Louis Allard (0473/33.58.65 ou jeanlouis.allard07@gmail.com).

Nous vous présenterons plus spécifiquement le projet et visiterons votre jardin ensemble.

Les jardins de Sombreffe



Les Sens du Temps (3x20) Sombreffe

Bonjour à tous,

Les prochaines activités seront :

- Le samedi 13.8.2022, journée à la mer (Blankenberghe)
- Le samedi 17.9.2022, journée à Bokrijk
- Le vendredi 14.10.2022, journée à Rochehaut ; (!!!!! il s'agit bien du vendredi et non du samedi), la famille Boreux n'acceptant pas de groupe le week-end

Les informations suivront en temps utiles.

Le comité :

- Rita LEJEUNE - ritalejeune47@gmail.com - tél. : 0476/86 92 29
- Monique ZOLLER - monique.l.g.zoller@gmail.com - tél. : 0476/61 51 75
- Jacqueline ZOLLER - jacqueline.m.g.zoller@gmail.com - tél. : 0476/61 47 58



Sombreffe en Transition

Nous vous invitons à bloquer la date du **dimanche 11 septembre** pour participer à la « **Fête des Possibles** », de 14h à 18h à la Maison Multiservices de Ligny, Salle 1815 (rue Haute, 5) et organisée par Sombreffe en Transition.



De nombreuses associations seront présentes, animations musicales, animations pour enfants, apiculture, petite restauration et bières locales, projection d'un documentaire suivie d'un débat.

L'occasion rêvée de découvrir différentes activités en lien avec l'environnement et la cohésion sociale au sein de notre village tout en passant une après-midi festive en famille.

Plus d'informations sur <https://sombreffe-en-transition.be>

Conteuses de la Goffe !

Les Conteuses de la Goffe vous invitent à une **balade contée familiale** le **samedi 20 début de soirée, à 19h** et **dimanche 21 août après midi à 15h**.

Petits et Grands sont invités à partager notre balade imaginative, poétique et ressourçante dans les chemins pittoresques de notre village, près de Pont au Rieu et la Croix Brulée.

Renseignements et réservations : 0478/78 63 22

Les enfants doivent être accompagnés par un adulte. PAF: 1 euro par enfant et 2 euros par adulte.



Fun&Sport ASBL

Funetsport a 11 ans !

Venez célébrer cet événement avec nous dans une ambiance sportive et conviviale.

Quand ? le dimanche 11 septembre 2022 lors des journées portes ouvertes (9h00-17h00)

Où ? Au centre culturel, 8 rue du Pirou à Ligny

Au programme ?

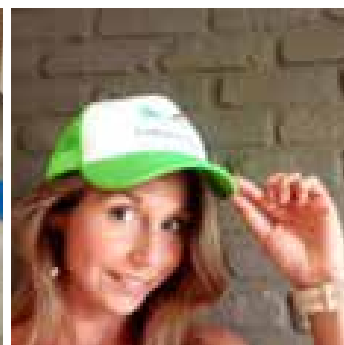
- La possibilité de tester les différents cours proposés durant l'année.
- Rencontrer les monitrices
- Poser vos questions
- Des workshops sur le thème : « Mes bobos, moi et le sport ! »
- Participer aux conférences :

Les enjeux des maux de dos et des pistes de solutions

Les enjeux du stretching : comment, quand et pourquoi ?

Une garderie pour vos loulous sera assurée afin de permettre à tout le monde de participer.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 22/08 sur le site internet !



Et après ?

Rendez-vous à **partir du 12/09** pour le début des cours avec la nouvelle grille horaire qui vous permettra de trouver votre bonheur.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi
18h-19h	Body-sculpt	Pilates	Pilates	Pilates
19h-20h	Pilates débutants	Step chorégraphié	Funf'Hiit	Body-sculpt
20h-21h	ZUMBA	Pilates	Pilates	Afro fitness

Vous ne savez pas quoi choisir ? Venez le 11/09 !

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à aller sur le blog de Fun&Sport : <http://funetsport.blogspot.com>

Et à nous envoyer un petit mail pour toutes autres questions : funetsport.secretariat@gmail.com

Au plaisir de bouger avec vous,
L'équipe de Fun&Sport

Ligue des Familles de Sombreffe

La Ligue des Familles de Sombreffe vous annonce ses 2 prochaines activités, organisées au **Centre Culturel de Ligny, 8, rue du Pirou 5140 Ligny** :

Le dimanche 4 septembre 2022, de 15h à 17h

Brocante aux vêtements et chaussures pour enfants et adultes, matériel de puériculture et de sport.

Le dimanche 9 octobre 2022, de 10h30 à 12h

(10h pour les membres)

Bourse aux jouets, jeux de société et d'extérieur, jeux vidéo, vélos et livres.

Des précisions complémentaires vous seront communiquées ultérieurement.

Bienvenue à tous !

sombreffe@liguedesfamilles.be

www.liguedesfamilles.be/agenda



Patro de Sombreffe



Toute l'équipe du Patro de Sombreffe est très contente des activités qui ont eu lieu ces derniers mois.

En mars, le Patro a organisé un blind test. Ce quiz musical a rassemblé parents et amis du patro de toutes générations. Les premières équipes sont reparties avec de très

chouettes cadeaux !

Ensuite, nous sommes partis en mini camp pour quelques jours tout près de Chimay. Même si la météo n'était pas toujours avec nous, les enfants ont pu profiter des jeux, des bois, des veillées. Tout un programme !

Les enfants et leurs animateurs ont aussi préparé un souper agrémenté d'un spectacle pour les parents. Le thème retenu cette année était les Oscars. Tout le monde s'est mis sur son 31 pour l'occasion.

Pour clôturer la saison avant le grand camp d'été, les enfants ont eu la chance de partir en excursion : les plus petits ont passé la journée à Pirouette, les benjas et les étincelles-chevaliers ont pu s'essayer à l'accrobranche à l'aventure parc de Wavre et les plus grands ont passé la journée à la mer.

Les animateurs

Le Patro est un mouvement de jeunesse mixte qui accueille les enfants et les jeunes de 4 à 18 ans. Les réunions ont lieu de 13 h à 17 h à l'école Les Deux Châtaigniers à Sombreffe.

Contact : Alezan (Emma Bietlot) 0491 74 54 63 ou Colibri (Justine Boffé) 0496 14 85 51 ou patro.sombreffe@gmail.com



HIKE – Avril 2022



Souper-spectacle 30 avril 2022

Journée des sentiers

Comme tous les ans, le groupe Sentiers Sombreffois célèbre la journée des sentiers : des activités autour des sentiers et l'occasion de vous informer de ses actions et projets.

Dès à présent, réservez dans votre **agenda** la date du **16 octobre 2022**.

Plus d'info sur notre site www.sentiers5140.be.



Points-nœuds pédestres sur Sombreffe

Comme l'avez lu dans le bulletin Communal précédent, la Province de Namur propose un budget participatif citoyen. Le Groupe Sentiers Sombreffois a introduit le projet novateur de points-nœuds pédestres.



Le dossier progresse bien. Il a été déclaré recevable le 20 mai, avec 20 autres, sur les 50 soumis. Le groupe l'a présenté au comité de sélection le 8 juin.

Etape suivante : Le vote citoyen. Les habitants de la Province pourront voter par Internet, entre juillet et septembre. Ce vote sera prépondérant dans le choix des lauréats.



Au moment d'écrire ces lignes, nous ne pouvons vous en dire plus ! Mais les dernières nouvelles sont sur notre site www.sentiers5140.be.

Soutenez-nous en votant pour ce projet !

Pour voter, rendez-vous sur www.sentiers5140.be entre le 1/7 au 30/9.

Claude V.



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 12 septembre 2022 ? Dans ce cas, envoyez les informations **au plus tard le lundi 8 août 2022** par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».



Agenda des activités



Plus d'infos sur les activités et les services reprises ci-après dans le présent Bulletin

- Du 04 au 29/07 : **Plaine de vacances communale** pour les 2,5 à 14 ans (sites de Tongrinne et Sombreffe)
- 16/07 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 20/07 : Présence du **BdBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (mercredi 13h-15h)
- 26/07 et 2/08 : **Ateliers**, de 10h à 13h, à l'**EPN de Ligny** « Programmation ludique avec le robot Thymio » (8 à 12 ans +)
- 27/07, 03/08, 05/08 et 10/08 : **Ateliers « Simple jeux-vidéo avec Scratch »** (dès 10 ans), de 10 à 13h, à l'EPN de Ligny
- Du 1er au 5/08 : **Stage pour les 9-12 ans** organisé par l'ASBL Samaravia sur l'improvisation théâtrale et le beatboxing
- Du 1er au 19/08 : **Stage « Expose ta bulle »** organisé par l'ASBL Oxyjeunes à l'école communale de Tongrinne
- 06/08 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- Du 8 au 12/08 : **Stage ouvert aux enfants de 6 à 18 ans**, organisé par l'équipe de Créateurs de Moments ASBL de Sombreffe et l'école du festival international du Cirque de Namur
- 09/08 et 12/08 : **Ateliers « Mini Lab Informatique »** (élèves de primaire), de 10 à 13h, à l'EPN de Ligny
- Du 12 au 15/08 : Deuxième édition du **festival Besoin d'a(i)rt**
- 13/08 : Journée à la mer (Blankenberghe) organisée par Les Sens du temps (3x20) Sombreffe
- 17/08 : Présence du **BdBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (mercredi 13h-15h)
- 20/08 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 20 et 21/08 : **Balade contée familiale**, par les conteuses de la Goffe, samedi 20 à 19h et dimanche 21 à 15h
- 27/08 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (samedi 9h-12h)
- 03/09 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 04/09 : **Brocante** aux vêtements et chaussures pour enfants et adultes, matériel de puériculture et de sport organisée par la Ligue des Familles de Sombreffe, de 15h à 17h au Centre communal de Ligny
- 05/09 : **Permanence sociale** du SPF (Dir. Générale des Personnes Handicapées) à la Maison Multiservices de Ligny (9h-12h)
- 11/09 : **Journées portes ouvertes** (9h-17h) de l'ASBL Fun&sport au Centre communal de Ligny
- 11/09 : **Fête des Possibles** (14h-18h) organisée par Sombreffe en Transition à la Maison Multiservices de Ligny, Salle 1815
- Du 12 au 15/09 : **Distribution du bulletin communal n°168** dans les boîtes aux lettres de l'entité
- 17/09 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 17/09 : **Journée à Bokrijk** organisée par Les Sens du temps (3x20) Sombreffe
- 18/09 : Présence du **Bibliobus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (samedi 9h-12h)
- 21/09 : Présence du **BdBus**, Place Baudouin 1er à Sombreffe (mercredi 13h-15h)
- 09/10 : **Bourse aux jouets**, jeux de société et d'extérieur, jeux vidéo, vélos et livres, organisée par la Ligue des Familles Sombreffe, de 10h30 à 12h au CCL
- 09/10 : **Dîner paroissial** à 12h, dans la salle de l'Amitié à Tongrinne, située derrière l'église
- 14/10 : **Journée à Rochehaut** organisée par Les Sens du temps (3x20) Sombreffe



SAMUEL SERVAIS IMMELEC
BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS
Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA:BE0550.445.405 CHEMIN DE BRYE, 7
samuel.servais@hotmail.com 5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83



CHAUTEc
Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

0494/91 85 56
mathieu.aerts@chautech.be
Rue d'Humerée, 17 - 5140 Sombreffe
TVA : BE 0762 793 647

www.chautech.be CHAUTEc

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

GEMBLoux
142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

LE PAIN D'ANTAN
lepaindantan.be

WIERDE
97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  



New Sympa Dance Sombreffe

PROFESSEUR **OLIVIER RUELLE**

**DANSES DE SALON
LINE DANCE
STAGES**

AMBIANCE FAMILIALE
PORTES OUVERTES
LUNDI 5 SEPTEMBRE dès 20H
REPRISE DES COURS LUNDI 12 SEPTEMBRE dès 19H

RUE TIENNE DE MONT, 30 5140 SOMBREFFE
dansombreffe@new-sympa-dance.be
0478/244504 ou 0479/314121
http://www.new-sympa-dance.be

Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous



Tendance

Eco-Couleurs

0470 61 79 73

Alain Van Laethem

Mise en peinture d'habitations privées, toutes superficies

Mise en peinture de locaux à usage commercial

Mise en peinture de grands bâtiments privé ou publics

Pose de papier peint avec ou sans peinture

Conseil couleurs

www.tendance-eco-couleurs.be





optique • lentilles de contact • acoustique **amplifon**



Chaussée de Nivelles 27c
5140 Sombrefe

071 87 47 40
ligoptic@skynet.be

www.ligoptic.be



François-Xavier DUMONT

Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombrefe)

Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42

Fax: 071 88 50 12

E-mail: info@dumotec.be

www.dumotec.be

DUMOTEC

CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIESSMANN



Nathalie Crabeck

Pédicure médicale

Réflexologie plantaire - Reiki

21, rue Tienne de Mont - 5140 Sombrefe

0495/89.95.42





- ✓ Torréfaction artisanale
- ✓ Thé / infusion vrac
- ✓ Familiale / Proximité
- ✓ Jura / Moccamaster / ECM

- ✓ Un magasin chaleureux
- ✓ Éthique / durable
- ✓ Machines à café
- ✓ Accessoires



Ouvert du Lundi au Samedi de 9h à 18h.
www.tiptopcoffee.be




Rue François Dupire 5, 5140 Sombrefe
071/88.73.63







Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071 740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseillère en communication, **Marielle MOSSIAT** se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au 0498/883 895

